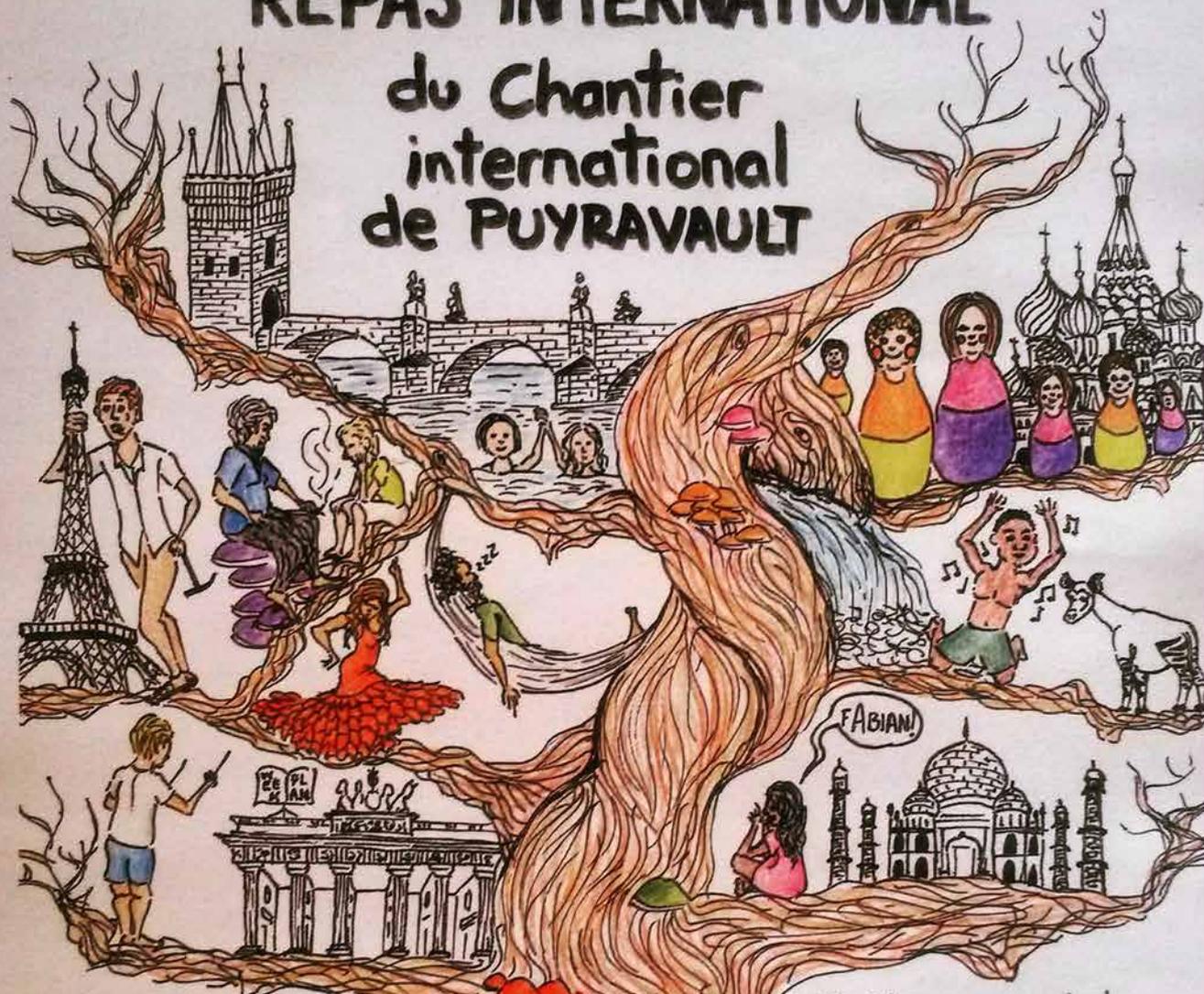


Les nouvelles Pyrénées

REPAS INTERNATIONAL du Chantier international de PUYRAVAULT



Vendredi **24**
19h Juillet
À l'ancienne
GRATUIT école

- Goûtez nos plats typiques
- Venez avec votre spécialité
- Jeux pour les enfants
- Animations

La Maison

des Ateliers


Solidarités
Jeunesses



CHAUFFAGE PLOMBERIE
ÉNERGIES NOUVELLES
POMPE À CHALEUR - SOLAIRE



Alain RAMBEAU

DÉPANNAGE - ENTRETIEN

6 route de la Mâcre - Blameré 17700 PUYRAVAULT
Tél./Fax : 05 46 68 01 06
Port. 06 12 92 69 83

Christian BOINOT Entretien du paysage

ENTRETIEN PROFESSIONNEL & COLLECTIVITÉS

- Élagage lamier
- Broyage branches
- Broyage de fossés
- Coupe des haies
- Entretien accotements



ENTRETIEN CHEZ LES PARTICULIERS

- Coupe de haies simples
- Coupe et finition complète
- Tontes....



La Loge 17700 PUYRAVAULT
06 83 50 22 10 • christian.boinot@cegetel.net

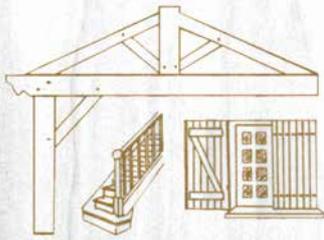


COFELY INEO
GDF SUEZ

RESEAUX ELECTRIQUES – TELECOMMUNICATION – EAU POTABLE – GAZ
ECLAIRAGE PUBLIC – MISE EN VALEUR – ILLUMINATION DE NOEL

INEO Réseaux Centre-Ouest
Agence de LA ROCHELLE
ZI de la Loge
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Tél : 05.46.00.97.80 Fax : 05.46.00.97.81

Menuiserie HIOU



Menuiserie
(Bois - Alu - PVC)
Aménagement de Cuisines
Ebénisterie - Escaliers
Parquets
Ossature bois

Z.A. Le Cluzeau - Rue de la Laiterie - 17700 VOUHÉ
Tél. 05 46 68 94 95
Site : www.menuiserie-hiou.com



Philippe MACÉ
Agent général d'assurances



2, rue Bersot - BP 51
17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 22 90
Fax 05 46 07 54 23
agence.philippe.mace@mutpoitiers.fr

N° ORIAS : 07003686
www.orias.fr

CANDIDATURE SPONTANÉE Cherchez, trouvez, postulez !
www.candidature-spontanee.fr

CIBLEZ les entreprises et les cabinets de recrutement souhaités

ENVOYEZ votre candidature à des milliers de recruteurs

RECEVEZ des réponses positives et des entretiens d'embauche

Créer facilement vos CV et lettre de motivation en quelques clics
Plus de 20 modèles au choix personnalisables en ligne

30% DE REMISE AVEC LE CODE PROMO «EMPLOI»
Envoies ton cv directement dans la boîte e-mail de milliers d'entreprises et décroches un entretien rapidement.

Aldo ROLIN
Plombier chauffagiste

Poêle à bois et granulés
Chauffage - Sanitaire
Dépannage
Energies renouvelables
Entretien
Ramonage
Electricité

3 bis rue de la Garenne - 17700 Puyravault
06 84 69 38 94 - 05 46 00 76 05
aldo.plombier@orange.fr

print 33
Imprimerie en ligne



Flyers, dépliants, 3000 modèles
100% personnalisables en ligne

05 56 06 84 45 - www.print33.fr

Remerciements :

Floralys - Surgères - 05 46 07 08 38

EARL La Cabane du Coteau - M. Broum - Tél ?

Sommaire

Le mot du Maire.....3
 Minutes municipales.....4
 Budget 2015.....5
 Achats et travaux.....6
 Interdiction de brûlage.....6
 Plantations 2015.....7
 Terre Saine.....7
 Téléthon.....10
 Recensement.....10
 CYCLAD : Infos déchets.....11
 Jeux Intervillages.....12
 Informations municipales.....13
 Etat civil.....14
 Bibliothèque.....16
 Urbanisme.....16
 Chantier international.....17
 L'Îlot Pyraté.....18
 APE.....18
 Repas des Aînés.....19
 La Joie de Vivre.....19
 Couleur Jade.....20
 USP.....21
 Tennis.....21
 Amicale Villageoise de Blaméré...22



Chères Pyratelles, chers Pyratés,

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous, à vos familles, mes vœux de pleine réussite dans vos projets. Que 2016 soit une année de paix, de bonheur pour notre pays et chacun d'entre vous !

Vous découvrirez dans ce numéro, nos réalisations et évènements de l'année 2015 pour la mise en valeur de notre commune et le bien-être de ses habitants. Elles furent encore nombreuses malgré le contexte économique compliqué. En effet, quel sera le paysage intercommunal et communal dans les prochaines années ? La baisse des dotations de l'état, la nécessité de mutualiser les moyens et ressources obligeront certainement les communes à se regrouper en « Commune nouvelle ». Sur ce sujet le débat est ouvert au sein du conseil municipal.

La convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (COP21) a démontré qu'il fallait tout mettre en œuvre pour contenir le réchauffement climatique. Nous devons à notre niveau communal et intercommunal parce qu'il y a urgence, nous engager sur la voie du développement durable. Des aménagements, des actions ont déjà été réalisés sur notre commune (géothermie à l'école, charte Terre Saine, plantation d'arbres...). Il nous faut continuer sur cette voie !

2016 verra la poursuite et l'achèvement de projets importants notamment la réfection avec isolation de la toiture de la mairie (février), des travaux de voirie sur nos deux villages...

Sont également prévus les travaux de rénovation de la Mairie (aménagement du secrétariat...). Une réflexion est en cours également sur la réhabilitation de la salle des fêtes afin de respecter les normes et la rendre plus fonctionnelle. Enfin nous avons consulté le département pour un aménagement sécuritaire à l'entrée de Puyravault.

Même si nous sommes vigilants sur nos dépenses de fonctionnement, notre situation financière globalement saine, nous permet, tout en étant raisonnable de continuer nos investissements.

Depuis début janvier, pour les TAP et le centre de loisirs, nous sommes associés dans le cadre du RPI avec l'ALSH « les petits galopins » de Saint Georges du Bois.

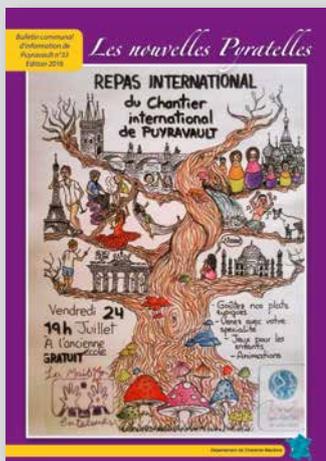
Autre bonne nouvelle d'ici quelques semaines notre site internet communal va voir le jour et vous aurez ainsi à votre disposition un nouvel outil d'information et de communication.

D'autre part, le projet d'assainissement collectif sur la commune avance à grands pas, nous sommes arrivés à la phase de recherche d'un terrain pour notre future station de lagunage, la 1^{re} tranche de travaux devrait débuter en 2018.

Je tenais à vous informer également que notre bibliothèque est en danger, en effet l'équipe en place malgré sa bonne volonté manque de bénévoles pour l'aider dans sa mission. Alors Avis aux amateurs !

L'équipe communale se joint à moi pour vous adresser à nouveau nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite pour cette année 2016 !

Votre Maire, Raymond DESILLE



Les nouvelles Pyratelles Edition 2016 - N°33

Directeur de la Publication : Raymond DESILLE
 Equipe rédaction : Conseil Municipal
 Photos : Mairie de Puyravault

Réalisation :
 E.U.R.L. Editions Conseil Information
 Rue Mireport 33310 LORMONT
 Tél. 05 56 06 84 45 - Fax 09 81 38 29 12
 www.conseil-information.com

Minutes municipales

10 janvier 2015

Révision du taux de l'emprunt contracté auprès du Crédit Agricole pour financer la construction de l'école maternelle pour une économie de 25 775€.

6 février 2015

Renouvellement de la convention relative à l'organisation d'une agence postale communale avec la Poste pour une période de 9 ans, autorisation à Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015, maintien des prix de cantine votés au 31 octobre 2014 : 2,20 € pour les enfants et 2,80 € pour les adultes, choix du prestataire pour la réalisation du plan d'entretien des espaces publics de F.R.E.D.O.N. Poitou-Charentes, la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles sise à Mignaloux-Beauvoir dans la Vienne, pour un coût de 4 729,17 € HT, (5 675 € TTC) et sollicitation auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne d'une aide financière de 50 %, information du financement pour la création de l'espace multi sports, l'Etat : 12 135,25 €, le Conseil Régional 17 000 € ; le Conseil Général : 16 642,50 €.

Refus d'un projet éolien sur la commune de Puyravault. (1 voix pour le projet éolien sur la commune, 7 voix contre le développement et 0 abstention) Madame Françoise MICHAUD, Messieurs Gilles RAMBEAU et Olivier MURZEAU n'ont pas pris part au débat, ni au vote, étant propriétaires fonciers des terrains concernés par la zone d'implantation d'éoliennes.

20 mars 2015

Sollicitation auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental, des aides financières pour la réfection et l'isolation de la toiture de la Mairie.

Choix du Groupe SAE Tennis d'Aquitaine pour la réalisation de l'espace multisports, pour un montant de 60 000 € HT, (72 000 € TTC).

Renouvellement de la convention avec la SPA de la Rochelle, qui recueillera tout chien ou chat errant ou abandonné.

Accord pour la participation du coût de la formation (168€) pour « l'utilisation en sécurité de plateforme élévatrice mobile de personne catégorie 2B en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite nominative » avec la CDC Aunis Sud.

Présentation par Raymond DESILLE et Marie-Laure FELIX au Conseil du compte administratif 2014 ainsi que du budget primitif 2015.

Vote des taux d'imposition de l'année 2015 : Taxe habitation 7,45 / Taxe foncier bâti 17,77 / Taxe foncier non bâti 56,85.

Vote du budget primitif pour 2015 ; équilibré à 334 409,46€ en investissement et 604 689,78€ en fonctionnement.

17 avril 2015

Versement sous forme de subvention de la recette obtenue de la vente de coupe de bois 2014-2015 pour 156,21 € à la Coopérative scolaire de Puyravault et 312,43 € à l'Amicale Villageoise de Blameré.

Définition des subventions accordées : ACCA Chasse Puyravault 60 € / Amicale villageoise de Blameré 312,43 € / APE Vouhé/Puyravault 150 € / Association Couleur de Jade 60 € / Chasse de Blameré 60 € / Coopérative scolaire Puyravault 550€ / Gymnastique volontaire Puyravault 17 100 € / Tennis-club Puyravault 100 € / USPuyravault 500€ / Les restaurants du cœur 50 € / Secours catholique de Charente Maritime 50 € / Société Protectrice Animale 371 €.

Accord du programme d'aménagement de la forêt sectionnelle de Blameré à Benon proposé par l'Office National des Forêts pour la période 2014-2033.

Remplacement des horloges de programmation de l'éclairage public du bourg de Puyravault, pour un coût communal de 470,29 € et une participation du Syndicat d'électrification de 470,30 €.

28 mai 2015

En raison de l'obligation pour certains bénéficiaires de certains tarifs d'EDF d'être titulaires d'une offre de fournitures issue du marché de l'électricité ouvert à la concurrence (loi NOME du 7 décembre 2010 et loi Consommation du 17 mars 2014), Adhésion au groupement de commandes d'énergie électrique mené par le SDEER, ayant pour objet la passation, la signature et l'exécution d'accords-cadres et de marchés pour l'acheminement et la fourniture d'électricité et des fournitures et services associés, pour les besoins propres du groupement de commandes.

Accord pour la convention constitutive du groupement de commandes d'énergie électrique charentais-maritime proposée par le SDEER.

26 juin 2015

Explication de Raymond DESILLE de la répartition du reversement du fonds national de péréquation des ressources entre les 27 communes et la CDC Aunis Sud : pour Puyravault 12 363 € de SPIC pour 2015.

Présentation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et transfert de compétences à la CDC.

Désignation d'Annick BOINOT comme référent communal pour le groupe de travail communautaire « Gens du Voyage ».

Compte-rendu du conseil d'école du 11 juin dernier par Annick BOINOT et Marie-Laure FELIX : Effectifs rentrée 2015 : 14 PS, 12 MS, 26 GS, 30 CP, 21 CE1, 10 CE2, 22 CM1 et 16 CM2, soit un total de 151 élèves sur le RPI.

30 juillet 2015

Approbation des modifications des statuts de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre de la répartition du produit des Amendes de Police, en matière de sécurité routière pour la réfection de l'allée de l'entrée de l'école (amélioration de l'accès pour les personnes à mobilité réduite).

Accord pour la rétrocession de la parcelle A683 d'une superficie de 3 centiares, située à Blameré, rue du vieux Puits et appartenant à Monsieur Francis MARET.

Vote des tarifs de cantine pour l'année scolaire 2015-2016 : 2,50€ pour les enfants et 3€ pour les adultes.

18 septembre 2015

Présentation du rapport sur les résultats du plan d'entretien des espaces publics dans le cadre de la charte Terre Saine, « notre commune sans pesticides » par M. Pierre CHAMBON de la F.R.E.D.O.N. La priorité étant l'information des administrés.

Inscription des chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Accord avec 12 voix pour et 1 voix contre, pour la rétrocession de la voirie et des espaces verts du lotissement « Bel Epi » avec des clauses de protection sur les éventuelles dégradations occasionnées lors de l'aménagement des trois dernières parcelles à lotir. Les parcelles seront intégrées dans le domaine public communal.

Rentrée scolaire : la commune se charge de la garderie du matin et du soir (7h à 8h50 et 16h30 à 19h) ainsi que les Temps Activité Périscolaire (15h45 à 16h30), jusqu'à ce que le centre de loisirs de St-Georges du Bois prenne la gestion de la garderie du soir et des TAP. Actuellement, le transport des enfants allant au centre de loisirs le mercredi après-midi se fait par l'agent communal de Puyravault, avec un véhicule prêté par la communauté de communes Aunis Sud (CDC). La commune attend le devis d'un transport par un taxi. La CDC participera à une partie des frais de transport à hauteur de 2,70 € du km.

30 octobre 2015

Communauté de Communes Aunis Sud :

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges suite à la fusion-extension portant création de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Approbation de la demande de la Communauté de Communes Aunis Sud et Energie 17, pour que soient organisées des balades thermographiques cet hiver, sur notre commune.

Admission en non-valeur de quatre titres de recettes portés sur l'état des taxes et produits irrécouvrables présenté par Madame la Trésorière de Surgères pour un montant total de 29,20 €.

Dissolution du CCAS au 31 décembre 2015.

Rapport de Gilles RAMBEAU et Antoine RUBIO sur le groupe de travail « cimetièrre » : nettoyage du dépôt, désherbage des allées et taillage des arbustes, délimitation du jardin du souvenir par la plantation de pieds de lavande, volonté de répertorier les tombes à l'abandon.

Rapport d'Annick BOINOT sur le groupe de travail « fêtes et cérémonies » : cérémonie du 11 novembre, repas des aînés le 28 novembre, R'THON qui se déroulera le 5 décembre de 9h à 17h30 suivi d'un repas à la salle des fêtes au profit du Téléthon.

4 décembre 2015

Accord pour la délégation du droit de préemption urbain communautaire sur les zones non économiques.

Définition avec 12 voix pour et 1 voix contre, du loyer mensuel du logement, 1 rue du Stade à 386,00 € au 1 janvier 2016.

Compte rendu réunion groupe travail des élus :

Création du Site INTERNET de la commune : M. Raymond DESILLE, Mmes Janie ROLAND-TUFFET, Line LHOUMEAU et Jenny HURTAUD. Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat d'hébergement du site auprès de CSP Communication, à raison de 630 € pour la création puis 295 € par an pour l'hébergement.

Référent social : Mme Annie JAUNAS.

Référent gestion des repas de cantine scolaire : Mme Françoise MICHAUD.

Référents gestion des locations des salles communales : Mme Janie ROLAND-TUFFET, Antoine RAMBEAU (Espace du Ruisseau) et Mme Annie JAUNAS (Salle polyvalente et Espace du Vieux Château d'eau).

Création de la commission « développement durable », Président : Raymond DESILLE, Responsable rapporteur : Line LHOUMEAU, Membres permanents : Annick BOINOT, Antoine RAMBEAU et Annie JAUNAS.

Conseil d'école :

Effectifs : Puyravault : 16 PS ; 12 MS ; 26 GS ; 6 CP et Vouhé : 23 CP ; 18 CE1 ; 10 CE2 ; 22 CM1 ; 14 CM2

Depuis le début de l'année scolaire, les TAP sont à la charge de la commune. L'ALSH de St-Georges du Bois doit poursuivre après les vacances de Noël (si une coordinatrice a été recrutée).

Affectation de la parcelle 5p (Fraigneau) de 6,16 ha, selon les modalités habituelles, et reconduction du versement de la recette obtenue de la coupe de bois, après déduction des frais de garderie : 1/3 à la Coopérative Scolaire de Puyravault et les 2/3 restants à l'Amicale villageoise de Blameré.

Budget primitif 2015

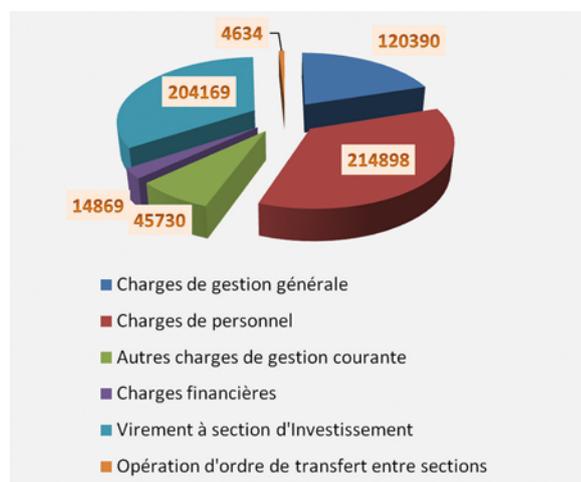
Vue d'ensemble

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Vue d'ensemble par chapitre globalisé

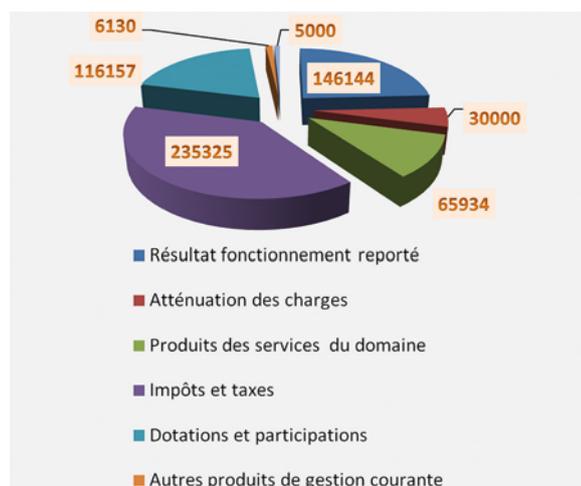
Chapitre	Prévu
Charges de gestion générale	120390
Charges de personnel	214898
Autres charges de gestion courante	45730
Charges financières	14869
Virement à section d'Investissement	204169
Opération d'ordre de transfert entre sections	4634
TOTAL	604690



Recettes de fonctionnement

Vue d'ensemble par chapitre globalisé

Chapitre	Prévu
Résultat fonctionnement reporté	146144
Atténuation des charges	30000
Produits des services du domaine	65934
Impôts et taxes	235325
Dotations et participations	116157
Autres produits de gestion courante	6130
Opération d'ordre de transfert entre sections	5000
TOTAL	604690



Achats et travaux 2015

en bref...

Les achats :

- Chauffe eau (vestiaires foot)	3 774,00
- Laveuse.....	3 115,20
- Armoire réfrigérée (salle des fêtes).....	2 927,40
- Isoloirs (élections)	535,79
- Lave linge (école).....	479,00
- Vestiaires (atelier).....	254,64

Les travaux :

- Espace multisports.....	72 570,00
- Renforcement voirie chemin du Moulin.....	21 757,02
- Entretien voirie (élagage/broyage/point à temps).....	7 552,92
- Alimentation électricité et eau (local technique atelier)	5 389,87
- Allée en enrobé devant l'école.....	4 620,24
- Installation standard téléphonique (mairie)	2 046,00
- Plantation vergers.....	2 032,53
- Caniveau impasse de la Forge.....	1 861,92
- Regard pluvial rue Pierre François Audry.....	978,96
- Remplacement des horloges (éclairage public).....	447,90



City-stade



Allée en enrobé devant l'école



Peinture du château d'eau

Interdiction de brûlage des déchets verts

Une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 confirme le principe d'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts (circulaire NOR : DEVR 1115467C).

Ce brûlage peut être à l'origine de troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée, de nuisances pour la santé et l'environnement ainsi que la cause de propagation d'incendie.

Les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages ou encore de débroussaillage, sont considérés comme des déchets verts. Leur brûlage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

En Charente-Maritime, une circulaire du 9 février 2010 adressée aux maires prévoit l'interdiction générale d'incinérer ces déchets verts et conseille de se déplacer à la déchetterie la plus proche ou d'opter pour le compostage.

Plantations

"Un arbre, une naissance pour l'année 2015"



Espace loisirs du ruisseau à Blaméré



Terre Saine

La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), grâce à une subvention de l'agence de l'eau Loire Bretagne, a accompagné notre commune pour établir un plan d'entretien de ses espaces verts, dans une démarche de réduction des pesticides, en sachant que leur interdiction est programmée pour 2017 par la Loi de Transition Energétique. Les alternatives à l'emploi des désherbants notamment ne sont bien sûr pas encore miraculeuses ; alors apprenons à changer notre regard sur les « herbes » qui poussent sur nos trottoirs et places : elles sont utiles pour les insectes et les oiseaux... n'hésitons pas à semer et planter devant nos maisons des fleurs de toutes sortes :

les abeilles vous remercieront...

Les 20 et 21 mars 2015 ont été deux journées de broyage de branches apportées par les particuliers à Blaméré et Puyravault, broyage rendu possible par le prêt gracieux d'un broyeur par Cyclad ; ce broyat récupéré et épandu sur les massifs empêche la pousse des herbes et limite l'arrosage des plantes. Cette opération a remporté un vif succès cette année ; cela prouve que des pratiques plus respectueuses de l'environnement se mettent en place. La commune renouvellera ces journées en 2016.





Terre saine
Poitou-Charentes

Votre commune sans pesticides



TERRE SAINE

www.terresaine-poitou-charentes.fr



Terre saine votre commune et **VOUS**

Le saviez-vous ?

Votre municipalité s'est engagée à réduire l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics :

- pour préserver votre santé et celle de ses agents,
- pour réduire son impact sur l'eau et la biodiversité.

Pour respecter cet engagement, **CHANGEONS NOTRE REGARD**

- > acceptons des cheminements enherbés,
- > tolérons les zones moins tondues,
- > profitons du fleurissement des pieds de murs et des pieds d'arbres.

Les signes d'une commune en bonne santé



Ensemble,
soyons acteurs

L'EAU, une ressource à préserver ensemble

N'utilisez pas de pesticides* :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau, plans d'eau, lavoirs,
- dans les fossés, collecteurs d'eau, puits, forages,
- sur les avaloirs, caniveaux, bouches d'égout.

Adoptez la BONNE CONDUITE dans votre jardin

- **N'utilisez plus de pesticides,**
- **Maîtrisez l'herbe**
et acceptez un gazon avec des pâquerettes, mousses, pissenlits...
- **Utilisez binettes, balais, tondeuses...** pour entretenir les trottoirs, pieds de murs, allées...
- **Paillez vos massifs et potagers**
pour réduire la pousse des mauvaises herbes,
- **Diversifiez les plantations**
pour favoriser la biodiversité dans votre jardin.

Terre saine Poitou-Charentes

Vous aussi
soyez acteur de **Terre Saine**
Détachez selon les pointillés et
plantez votre papillon au milieu de vos fleurs

* Depuis 2009, des interventions sont précisées par arrêté préfectoral départemental.

Document édité par la Région
Poitou-Charentes, pilote de l'opération
"Terre saine Poitou-Charentes",
dans le cadre du Groupe Régional
d'Action pour la réduction des Pesticides.



Téléthon

Samedi 05 DECEMBRE 2015

Le R'Thon Voyacais organisait, sur votre commune, son 15^e baptême en voitures de rallye ainsi que des balades en voitures anciennes au profit de l'AFM Téléthon. Une journée où le beau temps était aussi de la partie. Environ 600 baptêmes ont été effectués, où les copilotes d'un jour ont pu apprécier la « Vista » des pilotes. Un énorme merci à la municipalité de Puyravault ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette magnifique cause. Nous n'oublions pas que pendant l'après-midi nous avons reçu des centres spécialisés, où les enfants et adultes touchés par ces tristes maladies ont eux aussi bénéficié de ces baptêmes.

Nous vous donnons rendez-vous en 2018 pour une nouvelle journée, qui, nous en sommes sûres, sera de la même facture.

Merci à tous et bonne année 2016.



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc

BIENTÔT 16 ANS!
PENSEZ AU RECENSEMENT

DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE!

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Cliquez votre console sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.
2 - Numérotez-vous des documents numérotés suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapiez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre ses instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Numérotez-vous des documents suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX



Tous les déchets ont de l'avenir



INFOS DECHETS

Collecte des déchets

Les jours de collecte, modifiés au 1^{er} janvier 2016, sont les suivants : **les ordures ménagères sont collectées tous les vendredis et les déchets recyclables (sacs jaunes) un vendredi toutes les deux semaines à partir de 6 heures.** Les sacs sont à sortir la veille. Retrouvez toutes ces informations sur le site www.cyclad.org en sélectionnant Puyravault dans la rubrique Ma Commune.

Le tri en déchetterie



L'accès aux déchetteries est autorisé à tous les habitants de Cyclad munis d'une vignette. Sur simple présentation d'un justificatif de domicile, l'agent vous remettra cette vignette à apposer sur votre véhicule.

Déchetterie de Vouhé :

Du 1er octobre au 15 mars :

Lundi 9h-12h30 / 14h-17h
Mardi FERMÉE
Mercredi 14h-17h
Jeudi FERMÉE
Vendredi FERMÉE
Samedi 9h-12h30

Du 16 mars au 30 septembre:

Lundi 9h-12h30 / 14h-18h
Mardi FERMÉE
Mercredi 9h-12h30 / 14h-18h
Jeudi FERMÉE
Vendredi FERMÉE
Samedi 9h-12h30

Déchetterie de Surgères :

Du 1er octobre au 15 mars : lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h 17h, samedi 9h-12h30 / 14h 18h
Du 16 mars au 30 septembre lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h 18h.

Un composteur pour réduire les déchets

Cyclad vous équipe gratuitement d'un composteur. Vous pourrez y mettre vos déchets de cuisine (épluchures, restes de repas...) avec vos déchets de jardin et produire ainsi votre compost. Le compostage des déchets alimentaires vous permettra de réduire de 30% le poids de votre poubelle.



Vous pouvez retirer un composteur à l'occasion des permanences d'information proposées par Cyclad, consultez la page AGENDA du site www.cyclad.org.

1^{er} JEUX INTERVILLAGES à Ciré d'Aunis



Thème « La Ferme »

Une trentaine de Pyratelles et Pyratés ont brillamment participé aux 1^{er} Jeux Intervillages le dimanche 7 juin 2015.



**Rendez-vous le
dimanche 5 juin 2016
à Forges pour passer une
journée de bonne humeur et de
fous rires avec
7 autres villages de la
Communauté de Communes.**

La Mairie

Heures d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30
mercredi et samedi de 9h à 12h30

contact

Secrétaire : Mlle Nathalie BUREAU
Tél/Fax : 05 46 68 98 16

Permanence du Maire : mercredi et samedi de 9h à 12h30

N° de téléphone des élus

- Raymond DESILLE, maire 05 46 68 86 48
- Gérard ALAIRE, 1^{er} adjoint 05 46 68 93 62
- Marie-Laure FELIX, 2^e adjoint 05 46 68 87 13
- Annick BOINOT, 3^e adjoint 05 46 68 93 48
- Gilles RAMBEAU, 4^e adjoint 05 46 68 93 84

ECOLES

PUYRAVAULT (PS, MS et GS) : 05 46 68 98 12

VOUHE (CP, CE1, CE2, CM1, Cm2) : 05 46 68 94 27

Associations communales

Amicale villageoise de Blameré

Président : Jean DUPUY
2 Route de la Mâcre à Blameré
Tél : 05 46 68 97 34

Association Communale de Chasse Agréée de Puyravault

Président : Willy DRAPAU
4 rue Pierre François Audry
Tél : 05 46 35 56 51

Association des Parents d'élèves Puyravault - Vouhé

Présidente : Présidente : Bianca BOURNET
Tél. : 06 48 39 63 81

Club des Aînés de la «Joie de vivre»

Présidente : Michèle MAYNIAL
1 Chemin des Combes
Tél : 05 46 68 93 08

Tennis-Club de Puyravault

Président : Philippe BOINOT
10 Route de la Chardonnière
Tél : 05 46 68 93 48

Union Sportive Puyravault (football)

Président : Gilles RAMBEAU
6 rue du Grenadier
Tél. : 05 46 68 93 84

Amicale des chasseurs et propriétaires de Blameré

Président : Christophe LE DORIDOUR
2 rue de la chapelle
Tél : 05 46 68 98 53

Recensement militaire

Tous les jeunes, **garçons et filles**, doivent se faire recenser **dans le mois anniversaire de leurs 16 ans à la Mairie** de leur domicile. Une attestation leur sera remise. Cette attestation sera indispensable pour passer le permis de conduire, des examens (C.A.P., B.E.P., B.A.C...). Cette démarche permet aussi l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Agence postale communale

Heures d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30
mercredi et samedi de 9h à 12h30

Contact

Mlle Nathalie BUREAU Tél : 05 46 68 98 16

Inscriptions sur les listes electorales

Pour pouvoir voter :

Vous devez être inscrit sur les listes électorales, être âgé de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.

Inscriptions d'office :

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année en cours et le 28 février de l'année suivante, vous êtes inscrit d'office sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de la commune.

Cette année, sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2015 et le 29 février 2016.

Il est toutefois préférable de vous renseigner auprès de la mairie pour vérifier que vous êtes bien inscrit.

Inscription volontaire :

Vous pouvez vous inscrire :

- dans la commune où vous habitez si vous y êtes domicilié depuis au moins 6 mois.
- dans la commune où vous êtes inscrit au rôle d'une contribution directe communale (impôts locaux) depuis au moins cinq ans (résidence secondaire).

Vous devez présenter :

- une pièce d'identité
- selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou de paiement des impôts locaux depuis plus de cinq ans.
- si vous habitez chez vos parents, une attestation de vos parents établie sur papier libre, certifiant que vous habitez chez eux.

Quand s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année et avant le 31 décembre de cette année, vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.

En cas de changement de domicile :

Se faire inscrire à la mairie du nouveau domicile. La mairie se chargera de votre radiation des listes sur lesquelles vous étiez inscrit auparavant.

Liste des entreprises

- CSP COMMUNICATION, Damien TRICHET, création de publicité, marquage véhicules et enseignes pour entreprises, associations, 2bis route de la Mâcre, Blameré
- FRANÇOIS Brigitte et Patrick, chambres d'hôtes, 9 rue de la Garenne
- HOARAU J-Alfred, maçon, 18 rue d'en Haut, Blameré
- LEMIERE Christian, couvreur – zingueur, 1 ter rue du Grenadier
- NICOLAS Raymond, éleveurs de chiens, le Bois des Bossées
- OUEST PLAFONDS, RABILLÉ Jérôme, plâtrier - carreleur - poseur plafonds tendus, 3 Boucle du Bourrelrier
- RAMBEAU Alain, plombier - chauffagiste, 6 route de la Mâcre, Blameré
- ROLIN Aldo, plombier – chauffagiste, 3bis rue de la Garenne
- ROUDERGUES Emmanuel, élevage de poulets, 4 rue de la casse aux chevaux

Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale

Mercredi de 14h00 à 18h30 - Tél : 05 46 67 02 13

Location des salles

Salle polyvalente et Espace de Blameré : contacter le secrétariat de mairie au 05 46 68 98 16

SALLE DES FETES DE PUYRAVAULT

	UNE JOURNÉE		DEUX JOURS	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
Habitants de la commune	70€	120€	110€	160€
Extérieurs	120€	170€	200€	250€
Associations locales	Gratuit			
Personnel communal (1 fois par an)	Gratuit	50€		
CAUTION : 300 €				

ESPACE LOISIRS DU RUISSEAU

	UNE JOURNÉE
Habitants de la commune	20€
Associations locales	Gratuit
CAUTION : 200 €	

ESPACE LOISIRS DU VIEUX CHATEAU D'EAU

	ÉTÉ	HIVER
Habitants de la commune	40€	50€
Associations locales	Gratuit	
CAUTION : 200 €		

ETAT CIVIL

Naissances

Adaline BEINEIX
née le 31 janvier

Mathéo BELLY
né le 16 mai

Lili GUYON GAUTHIÉ
née le 26 mai

Aubin RAVON
né le 11 août

Camille ROULIN
née le 20 octobre

Mariages

Julie BARIL et
Michel MARCHAIS
le 25 avril

Mireille MARET et
Philippe VANDENHECKE
le 17 octobre

Décès

Marcelle BOISSON
le 30 janvier

Gérard MORISSONNEAU
le 9 avril

Claude COMMUN
le 27 avril

Claudie RAVAUD
le 4 mai

Denise TARDET
le 1^{er} juillet

Raymond BRILLOUET
le 9 juillet

Yolaine JOLLIVET
le 19 octobre

ASSISTANTES MATERNELLES

(affichage à la mairie)

- BUREAU Patricia
3 boucle du Bourrelrier 05 46 01 74 38
- COUSIN Claudia
2 bis rue de la Garenne..... 05 16 19 28 21
- POISSY Elisabeth
15 Chemin Vert..... 05 46 09 96 78
- RIAND Evelyne
8 Route de la Chardonnière..... 05 46 68 93 49
- ROUAULT Ingrid
9 Chemin Vert 05 46 00 85 67
- UGILLE Adeline
8 rue de la Garenne 05 46 67 37 71
- VIVIER Fanny
3 impasse du Bouvier..... 05 46 01 63 86

Bibliothèque

En début d'année, chacun a reçu un questionnaire dans sa boîte à lettres destiné à recenser les avis et besoins au niveau de la bibliothèque. Nous avons reçu quelques réponses. Ceux qui se sont exprimés ont permis de faire émerger un besoin de « **services informatiques** » et de « **lecture sur place** ».

En fin d'année, ces deux souhaits sont réalisés :

Depuis septembre, des « **cours d'informatique** » sont dispensés gracieusement le mercredi soir de 18h à 19h pour ceux qui le souhaitent.

Pour plus d'informations adresser un e-mail à bib17@orange.fr.

Les **horaires d'ouverture** de la bibliothèque sont modifiés depuis le 1^{er} novembre. Celle-ci est ouverte sur une plage horaire plus grande de 14h30 à 18h30 le mercredi ; deux bénévoles vous y accueillent. Vous pouvez lire sur place et boire thé ou café...

Notre bibliothèque a l'ambition de devenir un lieu de sociabilité. Toutes les autres idées d'ateliers sont les bienvenues ainsi que d'autres bénévoles !



Cette année, la bibliothèque a reçu l'exposition « Terre Saine » pendant six mois.

Un blog est en cours de création pour faciliter la communication ; notez l'adresse : bibliothequepuyravault.wordpress.com. Blog créé à l'initiative d'Alcidie Vermeersch, notre animatrice de la Communauté de Communes chargée de mettre en réseau toutes les bibliothèques volontaires de la Communauté de Communes que nous vous invitons à découvrir sur le site www.aunis-sud.fr.

Urbanisme

Le 1^{er} janvier 2016 le service d'instruction des autorisations d'urbanisme aura une année de fonctionnement opérationnel à son actif.

L'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) était jusqu'en juillet 2015 réalisée par l'Etat et plus particulièrement la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

La Communauté de Communes Aunis Sud a anticipé ce changement en créant dès janvier 2015 un service d'instruction mutualisée du droit des sols. La prise en charge de l'instruction pour les communes s'est donc effectuée progressivement du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2015.

Une convention signée avec chacune des 27 communes adhérentes précise quel type d'autorisation chaque commune souhaite laisser à l'instruction de la Communauté de Communes. En revanche, rien ne change concernant le dépôt de la demande (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire). Il se fait toujours à la Mairie. L'autorisation, sous forme d'arrêté, est signée par le Maire de la commune.

Les trois instructeurs, recrutés par la Communauté de Communes Aunis Sud, prennent en charge le traitement des dossiers d'urbanisme mais sont aussi à votre disposition pour vous conseiller sur les règles applicables à votre projet.

Pour les demandes complexes, ils peuvent vous recevoir sur rendez-vous afin de vérifier si le projet est compatible avec le Plan Local d'Urbanisme de votre commune ou, le cas échéant, vous suggérer les modifications à apporter.

Depuis le début de l'année 2015, c'est plus de 1 100 dossiers qui ont été instruits par le service.



De gauche à droite : Gwendoline BERTHELOT, instructeur, Annabelle GAUDIN, responsable du service urbanisme, Thierry GUERET, instructeur et Annabelle SELLAS, instructeur.



Contact :

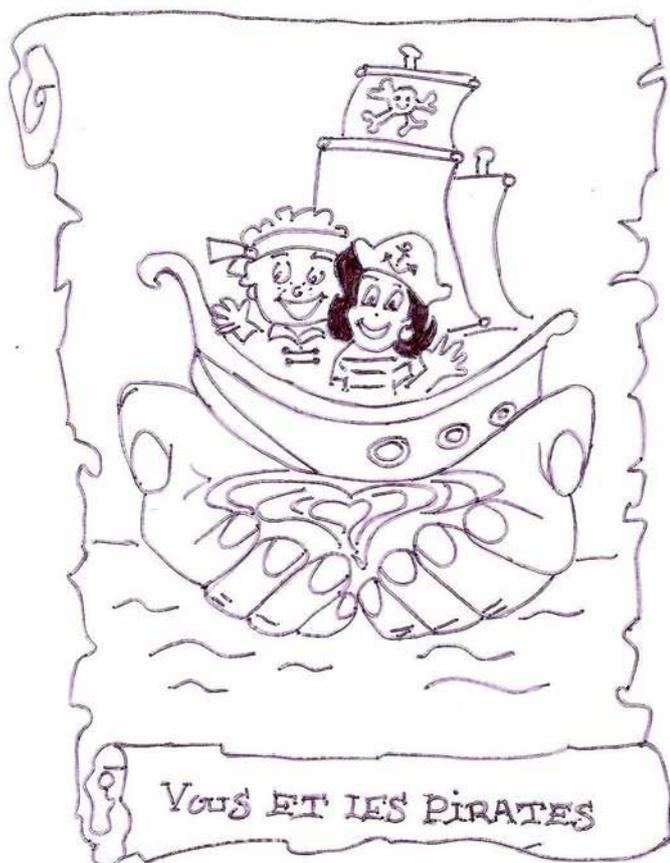
Service Urbanisme de la Communauté de Communes Aunis Sud.
44, rue du 19 mars 1962 - 17700 Surgères
Tel : 05 46 07 22 33

Chantier international



La commune a accueilli à partir du 10 juillet, pendant trois semaines 12 jeunes d'horizons et de pays divers : deux Russes, deux Tchèques, deux Espagnols, un Allemand, un Congolais, une Indienne et trois Français, encadrés par l'association Solidarités Jeunesses. Au programme : Réfection d'un mur de l'église, peinture à la salle des fêtes MAIS aussi des loisirs en partageant certains repas chez des habitants de la commune et des sorties à La Rochelle, Nuits Romanes, site archéologique de St-Saturnin-du-Bois... Très belle aventure pour tous ces jeunes et tous les habitants de la commune !!!





APE

"Vous et les pirates" est l'association de parents d'élèves du RPI Vouhé-Puyravault.

Le bureau est composé de 6 membres.

C'est grâce à la volonté et à l'investissement d'une dizaine de bénévoles, pour la plupart en activité, que cette association existe. Même si vous avez peu de temps vous serez les bienvenus ; même si vous ne pouvez participer de manière directe, vous pouvez le faire de manière indirecte en communiquant sur nos ventes et nos manifestations auprès de votre famille et amis.

Nous essayons d'apporter au mieux notre soutien à l'ensemble des projets que les écoles souhaitent développer.

Objectif :

Les actions menées par l'association permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les équipes enseignantes.

Par exemple, nous avons reversé la somme de 1749,30 euros répartie sur les deux écoles en septembre 2015.

Pour l'année 2015/2016 :

Manifestations organisées :

- 10/10/2015 Journée halloween "Fête moi peur !"
- pour les maternelles : ateliers créatifs le matin
- pour les primaires : boom avec salle des horreurs l'après-midi
- 29/11/2015 Bourse à l'enfance

L'école maternelle

« L'Ilot Pyraté »

L'année 2015 / 2016 a été riche en événements pour tous les élèves de l'école maternelle :

- le Marché de Noël : un spectacle offert aux familles et la venue du Père Noël dans les classes
- la sortie au cinéma « le Palace » à Surgères
- deux spectacles offerts par la CDC
- Semaine de la maternelle en avril : portes ouvertes avec exposition et jeux de sociétés dans les classes
- une sortie poney à St Georges du bois (classes MS/GS)
- toute l'école est allée au Paléosite à St-Cézaire. Au programme, pique-nique, visite et activités pédagogiques diverses
- pour terminer cette année scolaire, au mois de juin, une fête d'école.

L'équipe enseignante

- 11/2015 Vente de cartes de vœux (distribution avant Noël)
- 11/12/2015 Visite du Père Noël à l'école de Puyravault et distribution de chocolats aux enfants
- stand au marché de Noël : vente d'un petit goûter
- 18/12/2015 Distribution de chocolat aux enfants
- stand au marché de Noël : vente d'un petit gouter

manifestations à venir :

- Journée Mardi gras : ateliers créatifs pour les maternelles et boom pour les primaires
- Vente de produits personnalisés par les enfants
- Vente de muguet
- Kermesse, Tombola...

Remerciements :

Nous tenons à remercier les deux municipalités pour leurs donations et la mise à disposition des locaux et matériels.

Nous remercions aussi les équipes enseignantes pour leur collaboration tout au long de l'année.

Nous remercions tous les parents se mobilisant en tant que bénévoles ou en qualité de visiteurs aux manifestations.

**Nos coordonnées : ape17700@gmail.com
Présidente Me Bournet 06/48/39/63/81**

Repas des Aînés

du samedi 28 novembre 2015, offert par la municipalité.



➤ VIE ASSOCIATIVE

Club « Joie de Vivre »

Voici une nouvelle année qui commence ! Meilleurs vœux à tous les lecteurs et lectrices de la commune.

Nous avons démarré 2015 par notre assemblée générale, nos effectifs sont en baisse (82 adhérents), heureusement des personnes viennent des communes voisines. C'est bien dommage que les jeunes retraités ne se sentent pas concernés !...

Ensuite plusieurs manifestations ont été organisées ; concours de jeux ; Repas Paëlla, Sardines, Choucroute et pour finir la soirée de Noël avec une animation. Les 2 Barbecues prévus à Blameré, ont été annulés pour cause de mauvais temps.

Des sorties organisées au Hameau de PIRELONGE avec le club de

Vandre, spectacle au Strass en covoiturage. Plusieurs personnes du club sont allées en Corse avec la Société D'Click.

L'année 2015 a été bien remplie. J'espère que cela donnera envie à certaines personnes de venir nous rejoindre.

En Prévision pour 2016 :

Assemblée générale le vendredi 29 Janvier avec repas
 Voyage prévu du 3 au 10 Septembre, dans le Roussillon, Pays Catalan.
Pour tout renseignement, joindre Mme MAYNIAL Michèle, la présidente.





L'association « Couleur Jade » remercie toutes les personnes qui nous suivent depuis toutes ces années, le bureau souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2016 !

Petit rappel de l'association

Suite au décès de la petite Jade qui a dû se battre contre sa maladie (médulloblastome métastatique à l'âge de 22 mois, et ce durant 4 mois, ses parents ont créé l'association « Couleur Jade ». Cette association participe ainsi à l'effort de la recherche sur les tumeurs pédiatriques menée à l'Institut Curie en organisant depuis plus de 9 ans des manifestations caritatives dont elle reverse les bénéfices.

Les membres de l'association « Couleur Jade » remercient tout particulièrement la municipalité de Puyravault pour son soutien logistique à l'occasion des 3 manifestations organisées sur la commune, **M. Trichet Damien de CSP communication** pour tout ce qui est de la publicité et communication, **M. Baudouin Stéphane de SBL animation** pour son implication lors du « repas choucroute » ainsi que la **Banque Populaire** de Surgères. Un grand merci, également, à tous ceux qui nous soutiennent par leur présence ou par tout autre geste.

Manifestations 2015

- Cette année, les bourses aux vêtements ont remporté un vif succès, beaucoup d'exposants (nous avons dû malheureusement refuser du monde) et beaucoup de visiteurs.
- Le repas choucroute a, à nouveau fait salle comble, 120 convives ont apprécié notre très bonne choucroute préparée par Grégory et animé de main de maître par Stéphane.



Repas Choucroute 2015

Manifestations 2016

Lors du match La Rochelle-Pau mi-mars au stade Marcel Deflandre, l'association espère comme l'an passé être partenaire avec le Stade Rochelais dans le cadre d'une semaine de solidarité « une jonquille pour curie » avec l'aide des joueurs de l'équipe espoirs.



Le 1^{er} dimanche de juin, l'association envisage de ré-organiser sa marche à Saint-Agnant, un gros travail nous attend donc afin de vous accueillir dans de bonnes conditions. Nous vous tiendrons informés sur le déroulement de la manifestation. Pensez à réserver cette date !

Le 8 Octobre 2016 : repas choucroute

Le 6 Novembre 2016 : bourse aux vêtements d'hiver

Nous vous invitons à découvrir toutes les informations relatives à l'Association en visitant le site :

<http://www.couleurjade.e-monsite.com>

La Présidente Jessica VALE - 1 Rue de la Casse aux Chevaux 17700 PUYRAVAULT



Une jonquille pour Curie 2015 avec le Stade Rochelais



USP

La saison 2014-2015 s'est achevée par un très bon résultat puisque notre équipe fanion a terminé 1^{re} de sa poule avec en plus la meilleure attaque du championnat. Cela lui a permis de monter d'une division supérieure donc de jouer en 3^{ème} division pour cette saison 2015-2016.

Les manifestations organisées ont été multiples :

- concours de palets,
- concours de belote,
- concert de plein air (festival ROCK)

Pour ce concert, cela été une première pour nous tous. Malgré une bonne organisation et participation de nos bénévoles, joueurs et dirigeants, cette soirée n'a pas rassemblé suffisamment de spectateurs pour faire des bénéfices.

Pour cette nouvelle saison qui démarre, nous avons engagé 2 équipes : une en 3^{ème} division coachée par une nouvelle recrue David Oliero de La Rochelle (ancien arbitre officiel), et une 2^{ème} équipe aussi en district, 4^{ème} division coachée par un ancien connu de tous, Michel Prudent.

Pour cette saison, nous avons 42 licenciés en 3^{ème} et 4^{ème} division dont 6 jeunes joueurs motivés qui vivront une bonne expérience footballistique.

Les résultats de ce début de saison sont laborieux malgré la bonne ambiance du club.

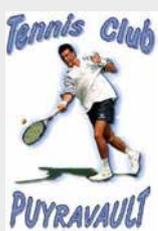


De nouvelles recrues devraient arriver à la trêve. Nous comptons sur tout ce petit monde après les fêtes pour peut-être reconquérir ce haut de tableau ou simplement se maintenir dans cette division.

Pour cette fin d'année, nous avons organisé 2 manifestations le 11/12/15 un repas convivial avec nos joueurs et leur famille puis le 12/12/15 notre concours de belote annuel à la salle des fêtes de Puyravault.

Un second concours de belote sera organisé courant mars, nous vous tiendrons au courant de la date exacte.

Le bureau remercie les bénévoles, joueurs et supporters qui sont là chaque dimanche pour encourager nos équipes.



Tennis

2016... Une année millésimée?

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été facile pour notre club... Nous étions engagés dans le championnat de printemps et nous avons dû faire face une fois de plus à un manque d'effectif qui sur quelques rencontres nous a fait défaut. Malgré cela

chaque membre de l'équipe a répondu présent dès qu'il le pouvait et tout le bureau les en remercie !

Concernant le bilan sportif, nous terminons tout de même la saison avec une victoire lors de la dernière journée, ce qui reste un motif de satisfaction et d'espoir pour la suite !

Nom équipe	Classement	Points	Rencontres disputées	Match Average	Différence sets	Différence jeux
CIRE T.C. 1	1	21	7	23	43	162
SOUBISE T.C. 2	2	17	7	21	34	138
BREUILLET T.C. - ST SULPICE DE ROYAN 1	3	17	7	17	30	129
ROCHFORT S.A. 5	4	15	7	1	1	8
SURGERES S.C. 4	5	13	7	-11	-15	-49
ROCHFORT SOGERMA TENNIS 1	6	11	7	-9	-15	-72
PUYRAVAULT T.C. 1	7	7	7	-19	-36	-138
VAUX SUR MER T.C. 4	8	6	7	-23	-42	-178

Même si les matchs et les résultats sont parfois difficiles, nous n'oublions pas que cela reste un jeu et que les jours de rencontre

sont pour nous le prétexte pour se retrouver autour de notre passion commune tout en essayant de se surpasser bien évidemment pour soi, mais aussi pour les copains qui nous encouragent sur le bord des courts !!

C'est pour cela que malgré les difficultés nous repartons pour une saison qui on l'espère sera un meilleur cru que la précédente et si comme nous, vous aimez "taper dans la petite balle jaune" n'hésitez pas !!

Comme les années précédentes, vous n'aurez accès au court seulement si vous êtes licencié au Club et donc détenteur d'une licence FFT. Les prix restent à 40 € pour les adultes et 20 € pour les jeunes de moins de 18 ans. Ce coût comprend la licence FFT (25€/adulte et 16€/jeune), cette dernière vous permettant de vous inscrire à n'importe quel tournoi officiel de l'Hexagone. **Alors... venez faire chauffer la balle !!!!!**

Tous les membres du TCP vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2016 !



Amicale villageoise de Blameré

L'Amicale Villageoise dans ses statuts propose de favoriser et développer des activités culturelles, conviviales, festives, ou ludiques au sein du village. Voilà pourquoi, au cours de l'année qui s'achève, elle a organisé (seule ou en association avec l'Amicale des chasseurs) les manifestations suivantes :



Le 25 janvier Journée Jeux Un après-midi jeux « au Cercle » de l'Espace Loisir du Ruisseau. Les joueurs chevronnés ont fait partager leur science aux joueurs occasionnels tandis que d'autres, petits ou grands, se sont initiés à des jeux nouveaux que le Père Noël avait du apporter quelques jours auparavant, Qui a gagné ? Quelle importance ? L'essentiel c'est que chacun ait passé un agréable moment, bien au chaud. Les pauses café, thé ou jus de fruit ont permis en plus les échanges de nouvelles toute fraîches de ce début d'année.

La nuit tombe vite à cette saison, mais la ferveur a maintenu l'assistance en place jusqu'à " l'heure de la soupe ".

Le 15 mars Repas sanglier

Un salmis de sanglier fourni par les chasseurs et préparé par nos master-chefs constituait le plat principal d'un repas commun à la Salle des Fêtes.

Mais il ne manquait ni entrées ni desserts, le tout avec qualité et en quantité plus que suffisante.

Les breuvages furent bien entendu consommés avec modération.

Un repas digne d'une inscription sur les guides gastronomiques, mais restons discrets et beunaises dans notre petit coin !

Le 3 mai Fête villageoise

Cette fête villageoise que nous surnomons «Journée Thierry» n'a pas réuni, c'est la faute du temps maussade et froid, autant de monde que l'an passé.



Apéritif et pique-nique, ont ensuite réuni les participants sous le hangar. Encore une occasion de découvrir ce que chacune ou chacun avait de bon dans sa cave et ce que chacun ou chacune faisait de mieux dans le domaine culinaire. Le tout sans abus mais avec concentration et force commentaires judicieux.

La pêche à la truite dans le ruisseau commençait les activités.

Même lâchées la veille, les truites opposèrent de la résistance à nos jeunes pêcheurs et se cachèrent sous les herbes que les nettoyeurs de ruisseau avaient laissées par-ci par-là.

Le plaisir a duré ainsi plus longtemps, les ardeurs des participants étant difficiles à tempérer.



La bourse horticole a permis des échanges de plants, boutures et graines,

l'expérience de l'an dernier ayant bien plu. Conseils, explications, trucs et astuces permettront à coup sûr la reprise et la pousse de ces végétaux





La musique

a eu sa part car s'il n'y avait pas le bal d'autrefois, l'art lyrique était de la partie, chacun choisissant dans le programme d'un

karaoké ce qu'il connaissait et chantait le mieux. En fin de repas, toute timidité disparue, l'entrain mis à reprendre en chœur les refrains réchauffait les cœurs et les corps.

Des jeux divers, de table ou de boules, ont enfin aidé à une digestion sereine.

Pour cette journée, le temps ne s'est pas montré très clément, mais la bonne humeur n'en a pas souffert, et, cette petite fiesta a perpétué l'esprit des frairies de Blameré.

Le 6 juin La randonnée semi-nocturne



Les efforts d'organisation des deux amicales ont été bien récompensés. Plus de 200 participants ont apprécié, et le circuit, et les "en-cas", et la bonne ambiance générale.

Les cinq haltes après le départ offraient aux randonneurs de quoi se refaire une santé et aborder l'étape qui suivait, pleins d'énergie. Quelques attardées se sont égarées, victimes d'un plaisantin, mais le moral et la jovialité de l'équipe n'en ont pas souffert ! Evénement à reconduire et nouveau menu à l'étude ...



Coupes de bois de l'hiver 2014-2015.

54 stères de bois de chauffage ont été faits par 13 affouagistes dans le Bois du Fraigneau. Le revenu en revient à l'Amicale et à la Caisse des Ecoles (2/3 et 1/3).



Les dimanches et jours fériés, un jeu ou deux de belote regroupe(nt) des membres plus ou moins passionnés, mais heureux de passer ensemble un moment à jouer, causer et parfois refaire le monde. On peut accueillir plus d'adeptes car il y a des tables vides, et d'autres jeux y ont aussi leur place.

Il arrive que les jours d'été les joutes ne commencent pas, faute de combattants !

Le projet pour **fermer le préau** de l'Espace Loisirs du Ruisseau par une bâche transparente enroulable prend forme et sera réalisé à nos frais, début d'année.

On ne change pas ce qui tourne bien : on **reconduira donc nos manifestations** en espérant que plus de concitoyens viennent nous rejoindre.

Un **vide-grenier** est à l'étude, mais trouver une date qui s'y prête sans léser ceux qui existent déjà alentour n'est pas facile : affaire à suivre et décision à prendre rapidement.

Notre Amicale fonctionne grâce à ceux qui s'investissent dans ses activités.

Merci à tous de donner d'eux-mêmes pour la bonne cause.

Le bureau émet des propositions, prend des décisions, organise, certes, mais chacun, par ses idées et sa participation peut faire avancer le schmilblick !



*Ainsi, par l'action de quelques-uns,
notre village s'embellira encore pour les fêtes de fin d'année
de décorations qui font tellement rêver nos enfants*



l'Orange bleue Mon Coach **Fitness**



19,90€ À partir de par mois*

Toutes activités à volonté
0€ de frais d'inscription

* 19,90€ par mois pendant 3 mois pour une durée d'engagement de 27 mois. Voir conditions en club.

www.lorangebleue.fr

CARDIO / MUSCUL / SAUNA / YAKOZ

ZAC Jean Philippe Rameau (en face de E.Leclerc) 17700 SURGERES - Tél. 09 83 73 73 18



GIRODOS BALAND
PAYSAGISTES

Particuliers & Collectivités
www.gb-paysages.fr

Création & entretien
Parcs et jardins
Broyage et élagage - Elagage au lamier
Accotements et divers

Stéphane BALAND ☎ 06.14.76.26.44 ✉ sbaland@sfr.fr
358 rue Eugène Biraud 17700 St Georges du bois ☎ 05 46 27 93 37



Groupama

Toujours là pour moi.

SURGERES AIGREFEUILLE

4, Avenue de la Libération - Surgères
☎ 05 46 07 04 44



Jean Alfred HOARAU
Artisan du Bâtiment



Rénovation et neuf

- Maçonnerie, Couverture, Charpente
- Enduit à l'ancienne
- Démoussage de toiture et Nettoyage de façade
- Pose de menuiserie...
- Isolation, cloisons sèches et bandes

18 rue d'en Haut Blaméré
17700 PUYRAVAULT
Fax : 05 46 35 32 55

☎ **06 63 78 14 24**
jah.artisan@gmail.com
SIRET 440 854 537 00030

GARANTIE DÉCENNALE

DESCO PNEUS



Entretien et vente véhicules
toutes marques

Pneumatiques & Géométrie
Tourisme • PL • Agricole

ZI OUEST - SURGERES
05 46 07 00 90



U express
Surgères

OUVERT
du lundi au samedi de 8h00 à 20h00
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30

13 Avenue St-Pierre - 17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 02 37

www.uexpress-surgeres.com



A.G.I.R.

Association Intermédiaire depuis 1992

Action Globale d'Incitation à la Réinsertion
Mise à disposition de personnel sans matériel.

-50%
DE RÉDUCTION
OU CREDIT
D'IMPÔT

Employé(e) de maison

Jardinier(ère)

Homme/femme
toutes mains

SURGÈRES
05 46 07 35 46
<http://agir17.fr>
agir116@orange.fr




P.F. SECOURGEON

Libre choix du lieu de séjour en chambre funéraire
Organisation complète des obsèques
Monuments - Caveaux

14, rue Alfred de Vigny - SURGÈRES
26, rue d'Aunis - AIGREFEUILLE

Tél. 05 46 07 49 06